|  |
| --- |
| **SOUTIEN DEPARTEMENTAL AUX JEUNES AGRICULTEURS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE EN VAUCLUSE****« Graines d’avenir »****ANNEXE 2 : PIECES A FOUNIR**  |

|  |
| --- |
| PIECES A FOURNIR LORS DU DEPOT DE LA DEMANDE |
| Pour tous les demandeurs :* Exemplaire original de la demande complété et signé.
* Annexe 1 du formulaire complété et signé.
* Copie de la carte nationale d’identité.
* Relevé d’identité bancaire (RIB) de l’exploitation ou de l’exploitant en cas d’installation en nom propre.
* Devis des investissements pour lesquels la subvention est demandée (2 devis minimum).
* Tous documents justifiant d’un projet agro-écologique, ou en lien avec la restauration collective, l’agritourisme et la valorisation des produits du terroir ou la préservation du pastoralisme.

Pour les Jeunes Agriculteurs bénéficiaires de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) :* Certificat de conformité.

Pour les autres cas :* Copie des diplômes obtenus ou justificatif de suivi de parcours à l’installation.
* Document affiliation MSA (exploitant à titre principal).
* Bilan comptable deux derniers exercices pleins.
 |

|  |
| --- |
| PIECES A FOURNIR LORS DE LA DEMANDE DE PAIEMENT |
| * Facture des investissements effectués.
* Photo de l’investissement
* Lettre de demande de paiement adressée au Président du Conseil Départemental de Vaucluse.
 |